

FLAGNAC

INFOS



ÉDITORIAL

10 ans

Au moment où j'écris ce mot, guère plus de six mois nous séparent de la fin de ce XX^{ème} siècle. Cette dernière année restera très chargée en événements de toutes natures.

Que le siècle qui s'annonce nous fasse prendre conscience à tous des conditions dramatiques que vivent certains, pauvreté, solitude, isolement, chômage, etc...

Plus près de nous, cette année sera aussi très chargée pour notre commune car 3,2 millions de francs sont prévus en investissements pour dynamiser et moderniser encore et toujours notre environnement quotidien.

Dix ans d'efforts nous montrent que les résultats sont tangibles. Souvenez-vous des 2 bourgs d'Agnac et Flagnac ? Les belles façades, les logements tout neufs ont remplacé les taudis et autres maisons en ruine. Elles se reconnaissent et beaucoup s'y reconnaîtront. Pratiquement tous les bâtiments communaux ont été réhabilités ainsi que les places et une partie des rues.

Belle satisfaction car les résultats du recensement nous sont favorables dans un contexte local de plus en plus difficile.

Mais notre société n'est basée que sur des équilibres fragiles faits de concertation, de collaboration, de communication.

Notre devoir d'élus est et restera celui d'être capable d'anticiper, de se projeter dans l'avenir en concrétisant des projets.

Rôle difficile et ingrat que nous devons assumer au nom de l'intérêt collectif en s'attirant à chaque projet, à chaque réalisation, les foudres de certains qui ne pensent qu'à leurs intérêts privés.

Pourtant, de cette capacité à réaliser dépend l'avenir de notre commune dans les années à venir, comme nous avons été capables de le faire dans les 10 années passés.

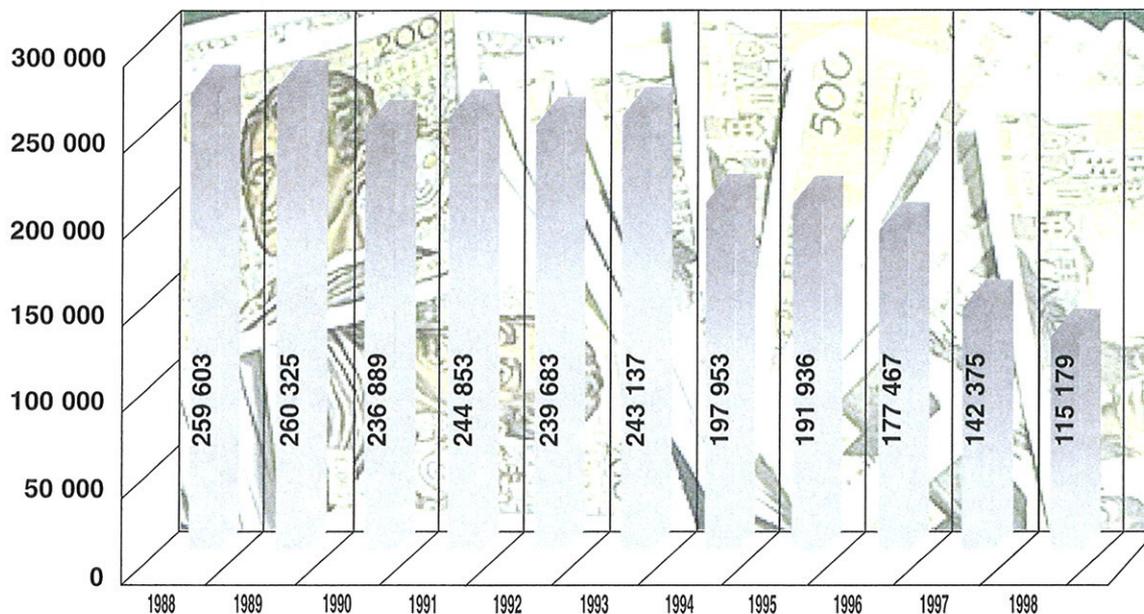
Je souhaite que tout le dévouement, la compréhension, le respect des autres qui existent tant dans notre commune continuent encore de progresser afin qu'ensemble nous apportions notre participation à mieux nous comprendre, à vivre mieux.

Bonne lecture
Jean-Claude COUCHET
Maire de Flagnac

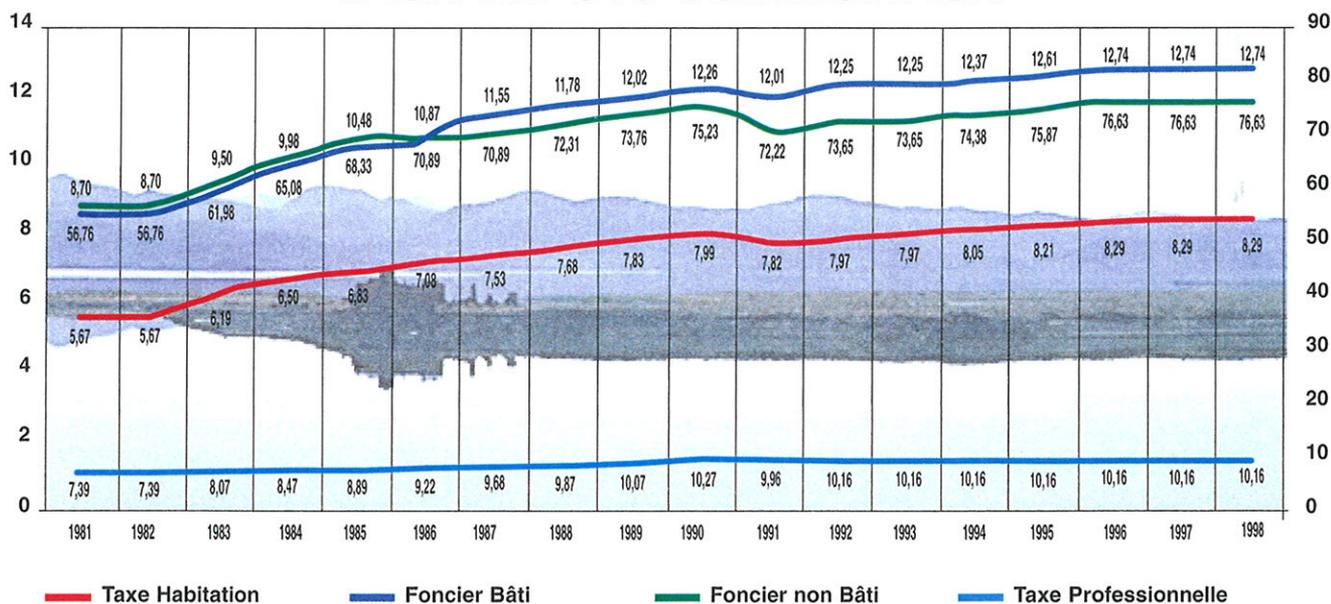
LES ÉVOLUTIONS

FRAIS FINANCIERS

Remboursement des intérêts des emprunts



TAUX IMPÔTS COMMUNAUX



GROUPAMA
1^{er} MUTUELLE D'ASSURANCE

En choisissant GROUPAMA, on fait bien plus que s'assurer

Toutes assurances
Toutes professions

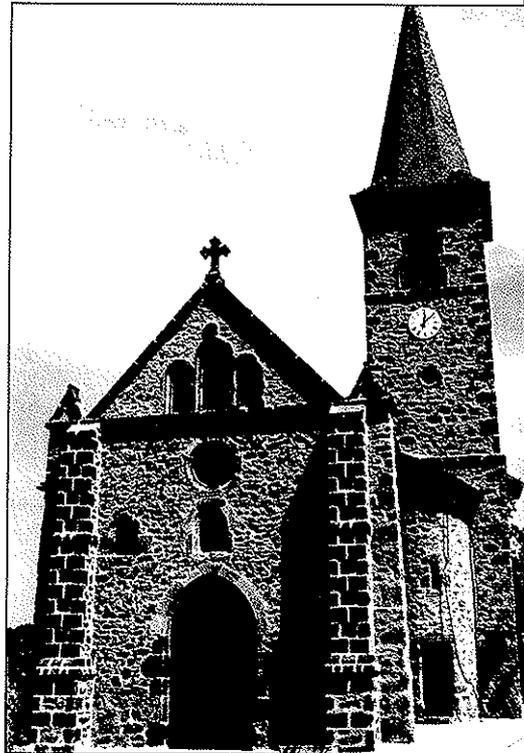
Secrétaire de la caisse locale de FLAGNAC :
Madame CABANTOUS Solange - Le Bourg - FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 66

LES TRAVAUX

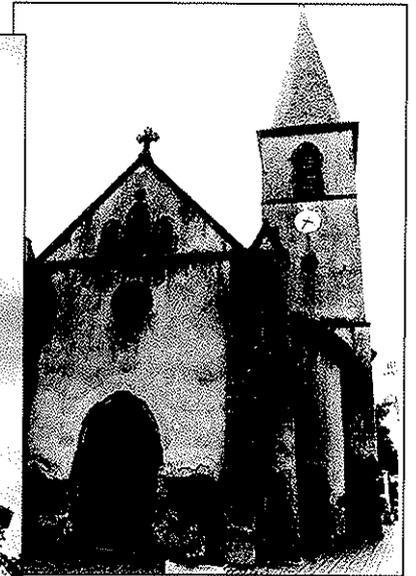
L'ÉGLISE D'AGNAC SE FAIT UNE BEAUTÉ

Le lissage que vient de subir l'église d'AGNAC fait son effet. La mise en valeur des pierres de la façade et du clocher (jusqu'alors recouvertes par un crépis usé), grâce à la technique des « joints grattés » met en exergue un édifice indispensable de la vie et du patrimoine d'un village. C'est l'entreprise GUIBERT qui a été chargée de mener à bien cette opération. C'est chose faite pour la somme de 237 920 francs.

L'étanchéité du toit et l'amélioration des évacuations d'eaux pluviales ont été confiées à l'entreprise BARRIAC. La facture s'élève à 2 734 francs.



Après



Avant

LA CHAPELLE DE FLAGNAC

Les travaux concernant la chapelle de FLAGNAC sont totalement terminés. Le coût de la rénovation s'élève à 257 447 francs pour 96 000 francs de subventions recueillies, soit 37 % du montant global. La décomposition est la suivante :

Patrimoine rural non-protégé	15 000 francs
D.G.E.	22 500 francs
Ministère de la Culture	58 500 francs

Afin de mettre cet édifice en valeur, un éclairage à partir de spots est à l'étude.



Après



Avant

L'ENTRAIDE

une association
intermédiaire
D'AIDES
à L'EMPLOI

Si vous souhaitez vous inscrire
ou obtenir de plus amples informations,
contactez «L'ENTRAIDE»
Passage Roger Latournerie
12300 DECAZEVILLE - Tél. 05 65 43 32 15

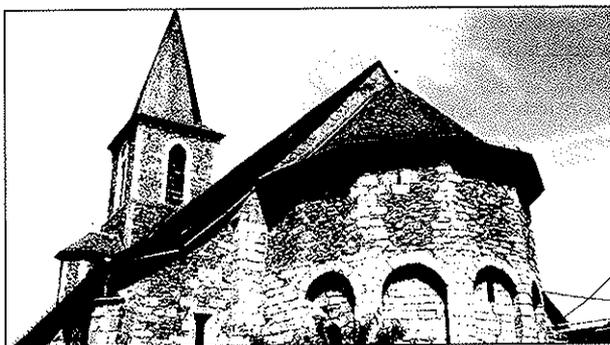
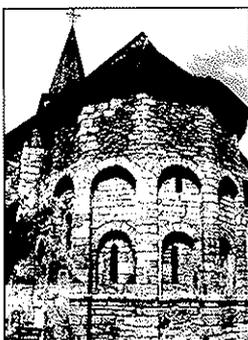
Madame ESPINASSE
ALIMENTATION

FLAGNAC
Tél. 05 65 64 01 43

ÉGLISE DE FLAGNAC

Les travaux sont prévus pour la fin de l'année 2000.

Afin de déterminer la meilleure façon de rénover cet édifice, un décrépiage a été effectué en début d'année par l'entreprise CANO pour un montant de 58 052 francs.



CAMPING DE PORT LA COMBE

Le projet phare des années 1999 et 2000 est la création d'un camping «3 étoiles». L'objectif de ce programme est d'attirer et de sédentariser les touristes dans un secteur où aucune structure équivalente n'existe.

Prévu pour 99 emplacements, son coût est de 2 203 012 francs et les subventions obtenues s'élèvent à 41,5 % de ce montant.

La décomposition est la suivante :

Travaux de voirie :	1 148 956 francs
Construction des bâtiments :	812 856 francs
Honoraires divers :	241 200 francs
Au titre des subventions, nous trouvons :	
Le Conseil Général dans le cadre du Bassin d'Activité :	182 671 francs
Le Conseil Régional dans le cadre du C.D.T.	
Vallée du Lot :	182 671 francs
L'Etat au titre du F.N.A.D.T. :	548 000 francs

Les plantations d'arbres et de haies pour délimiter les places ont déjà été réalisées par les employés municipaux. Un premier bâtiment a également vu le jour grâce aux stagiaires de l'A.F.P.A.

Un appel à candidature est paru récemment dans les journaux spécialisés afin de mettre en place un gérant, dès l'ouverture en l'an 2000.



AMÉNAGEMENT EX-TERRAIN S.A.F.

La cessation de l'exploitation de la Sablière de Flagnac, décidée par arrêté préfectoral en date du 19 juillet 1998, a permis à la municipalité d'acquérir une importante parcelle au lieu-dit «Grand-Champ».

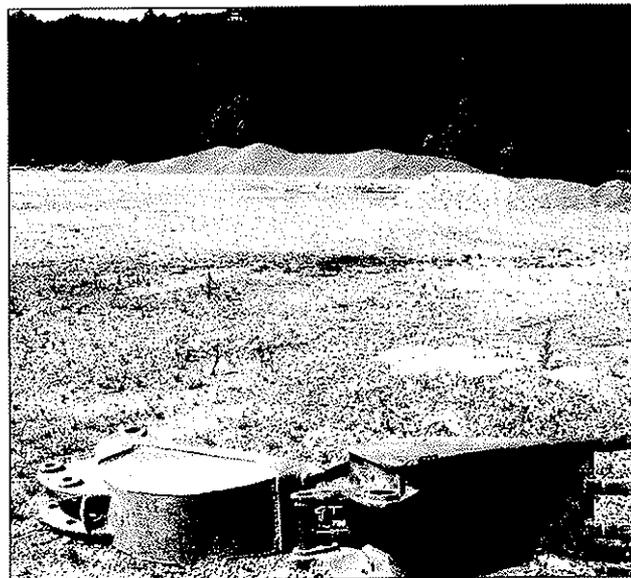
Une réhabilitation du site est nécessaire et les projets sont les suivants :

La partie haute (dépôts de gravier) sera nettoyée, aplanie et le recyclage du sol se fera par remblaiement de terre végétale sur une hauteur d'un mètre, avant plantation d'arbres. La partie basse concerne le plan d'eau avec le remodelage

et la remise en forme des berges, avec des plantations de haies et de végétaux en limite du plan d'eau.

L'association Départementale des Pêcheurs a sollicité la municipalité pour créer sur ce site une école de pêche.

L'aménagement devrait débuter dès le mois de mars 2000, pour un coût de 298 000 francs.



Hubert GUIBERT

maçonnerie
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél. 05 65 43 14 00

LOTISSEMENT «BELLEVUE»

Composé de 6 parcelles de terrains viabilisés, un lotissement devrait voir le jour sur les hauteurs de FLAGNAC, au lieu-dit «Le Cabanou».

Le dossier administratif est actuellement entre les mains de la D.D.E. afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires. L'aménagement devra comprendre l'assainissement, la voirie, l'éclairage public, le réseau d'eaux pluviales, l'électricité et le téléphone.

Le début des travaux est envisagé pour la fin de l'année 1999.



LOGEMENTS AUX ÉCOLES D'AGNAC

La politique de rénovation des logements communaux, impulsée depuis plusieurs années, va continuer avec la réfection des deux logements de l'école à AGNAC.

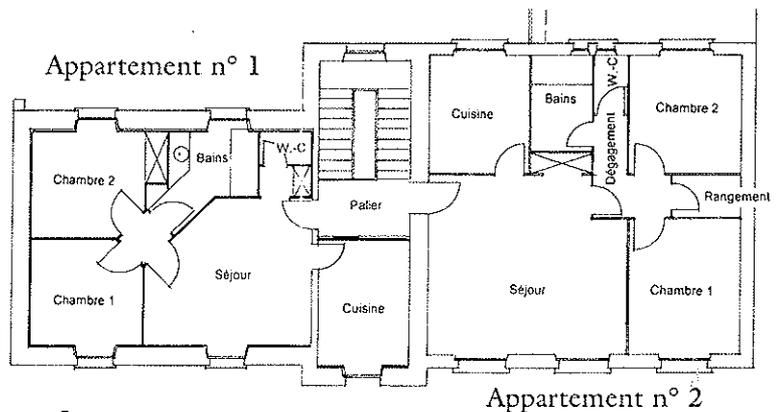
L'appartement N° 1, d'une surface habitable de 56 m², va être entièrement modifié. Pour permettre un confort et une utilisation maximale de l'espace, la disposition a été redéfinie et, du sol au plafond, tout sera refait.

Le coût estimé des travaux s'élève à 196 390 francs. Cet investissement est subventionnable à hauteur de 62 139 francs, soit 32 % du devis (19 639 francs du Département, 34 000 francs de la Région, 8 500 francs de l'Etat). Compté des 10 238 francs de récupération de T.V.A., l'autofinancement nécessaire s'élève à 124 013 francs.

L'appartement N°2, d'une surface habitable de 70 m², nécessite moins d'intervention. La modification principale est la création d'une zone jour

et d'une zone nuit (inversion de la cuisine et d'une chambre). Un rafraîchissement complet sera également effectué.

Le coût estimé est de 172 000 francs. Considéré comme logement de fonction, cet appartement ne peut pas bénéficier de subventions.



SECURITÉ A LA COMBE

La base de loisirs du Port de LA COMBE accueille de plus en plus de visiteurs, entraînant un accroissement du trafic routier et son corollaire, des vitesses excessives.

Pour endiguer ces débordements, deux ralentisseurs vont être réalisés sur la chaussée menant à la base de loisirs pour un coût estimé à 16 400 francs.

Parallèlement, une nouvelle signalisation va être mise en place : coût prévisionnel des panneaux, 9 314 francs.



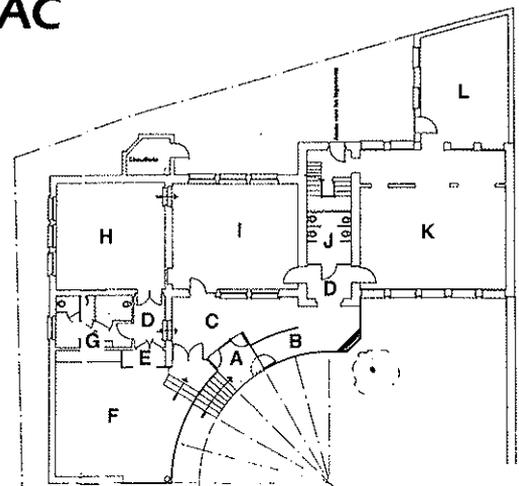
ECOLE D'AGNAC

L'école d'AGNAC, dans son aspect actuel, date des années 1957/58, lors de la création de la deuxième classe.

La construction de la cantine a été réalisée en 1978.

L'ensemble de cette structure nécessitant de nombreux travaux de remise en état et de mise aux normes, le Conseil Municipal a décidé sa complète rénovation avec une nouvelle distribution des bâtiments.

Les travaux débiteront en l'an 2000 avec un coût estimatif de 1 530 100 francs (dont 139 100 francs d'honoraires et suivi de mission). Ce projet bénéficiera de deux subventions : 735 869 francs au titre de la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement) et 100 000 francs du Conseil Régional.



A : Porche d'entrée - B : Entrée des petits - C : Entrée des grands - D : Couloir - E : Rangement
F : Cantine - G : Sanitaire des grands - H : Bibliothèque - I : Classe des grands - J : Sanitaire des petits
K : Classe des petits - L : Jeux - repos des petits

L'INTERCOMMUNALITÉ

BILAN & PROSPECTIVE

Pour la Communauté de Communes de la Vallée du Lot, l'année 1999 sera marquée par la concrétisation du plus important des projets touristiques réalisés à ce jour : la Maison de la Rivière.

Cet équipement, qui ouvrira ses portes au public au printemps 2000, devrait être un atout supplémentaire à disposition de tous les partenaires qui souhaitent faire du tourisme un élément de développement économique.

Ce chantier est le dernier du programme d'action mis en place au moment de la constitution de la Communauté.

C'est pour cette raison que nous avons demandé à une étudiante du CESA de Tours (Centre d'Etude Supérieure en Aménagement) de travailler, en collaboration avec les élus à l'élaboration du pré-programme d'aménagement pour la période 2000-2005, avec quelques pistes déjà identifiées :

- construction d'une salle polyvalente et omnisports
- réflexion sur l'environnement et le traitement des déchets, etc...

L'année 1999 marque également un élargissement des compétences de la Communauté de Communes :

- les travaux d'investissement sur la voirie intercommunale des six communes vont être pris en charge par la Communauté. C'est en moyenne 1 500 000 F H.T. qui vont être investis pour maintenir nos routes en bon état.

Pour financer ces travaux, une part de la fiscalité a été trans-

férée des communes vers la communauté sans générer une augmentation d'impôt pour le contribuable.

Ce transfert de fiscalité va permettre à la communauté de bénéficier d'une dotation de l'Etat (DGF) plus importante.

Nous espérons également que l'attribution des travaux par appel d'offre incitera les entreprises à consentir quelques rabais pour obtenir le marché

Nous allons en cours d'année, renouveler notre parc en matériel : tracteur, épareuse, tractopelle, achat d'une benne.

Deux employés vont être embauchés :

l'un ayant la responsabilité de la conduite et l'entretien des engins,

- l'autre plus particulièrement affecté à l'entretien et l'animation des sentiers de randonnée.

Leur action au sein de notre communauté devrait permettre d'améliorer encore la qualité de notre environnement.

Pour faciliter leurs conditions de travail, nous préparons la construction d'un atelier intercommunal.

Toutes ces initiatives menées au niveau de la communauté viennent compléter les actions décidées par chaque municipalité, et participent à faire de notre territoire une collectivité solidaire et dynamique bien armée pour entrer dans le 3^{ème} millénaire.

Michel DELAGNES

Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot.

AVEYRON SUR LOT

Suite au travail de réflexion du groupe «Promotion», élargi à l'ensemble des élus et à d'autres acteurs institutionnels et non institutionnels occupant l'espace du Bassin d'Activités des cantons d'AUBIN, CAPDENAC, et DECAZEVILLE, la décision a été prise de modifier le nom de l'association des communes de la Vallée du Lot.

C'est en date du 27 mai dernier que ses membres ont décidé d'adopter le nom d'AVEYRON SUR LOT.

Il était important de situer géographiquement l'espace

investi par l'association par rapport à l'ensemble de la vallée du Lot et d'éviter les confusions avec la foule d'organismes utilisant l'appellation Vallée du Lot dans leur titre.

Le nom d'AVEYRON SUR LOT apparaît déjà sur les affiches et documents à destination des touristes et notamment sur la plaquette remise aux Offices de Tourisme et aux Syndicats d'Initiatives : «Aveyron sur Lot, Carrefour des contrastes».

I.P.S MOTO

Ets INNOCENTI-MALAVAL

Concessionnaires MBK

Vente - Réparations

Vélos - Cyclomoteurs - Scooters

Plaisance

Z.I. Les Prades - 12300 DECAZEVILLE

Tél. 05 65 63 56 45

 **SPORT 2000**
 **SPORT 2000**
 **SPORT 2000**

Plateau Supérieur

12300 DECAZEVILLE

Tél. 05 65 43 17 - Fax 05 65 43 49 65

FLAGNAC et «HIER, UN VILLAGE» UN CARREFOUR TOURISTIQUE

Le LOT longe la commune de FLAGNAC. Si on le traverse, on se trouve en AUVERGNE, on peut presque entendre les clarines des troupeaux de bovins qui donnent l'excellente fourme de CANTAL.

Si on va vers l'amont, on rentre dans les gorges sauvages, on peut partir à la découverte de magnifiques petits villages fleuris (St PARTHEM, LA VINZELLE, etc) et on peut facilement rejoindre CONQUES, son abbatale, son trésor...

En descendant, la vallée s'élargit et s'ouvre vers les CAUSSES du QUERCY. Les grottes de FOISSAC, St CIRQ-LA-POPIE, ROCAMADOUR, PADIRAC sont tout près.

FLAGNAC fait aussi partie du Bassin houiller de DECAZEVILLE au riche passé industriel. A AUBIN, à CRANSAC, à DECAZEVILLE des musées en témoignent. De plus, CRANSAC développe une grande activité de thermalisme.

Paysages miniers, paysages ruraux, paysages sauvages, villages de caractère, monuments historiques, accueil chaleureux... «HIER, UN VILLAGE», au cœur de ces richesses naturelles et humaines est la cerise sur le gâteau.

Christian ROQUES

AGNAC ET SES ANIMATIONS

Fête des 28 et 29 Août

Samedi Après-Midi.

Concours de pétanque
Aubade aux Villageois

Samedi soir

Retraite aux flambeaux
Soirée Karaoké animée par Christian FRANCES

Dimanche matin

Tripoux
Aubade aux Villageois - Vin d'Honneur

Dimanche Après-Midi

Marché artisanal
Spectacle Folklorique «Les Galinettes»
Saltimbanques.

Dimanche soir

Buffet Campagnard animé par les Frères PONS

LE NOUVEL AN

Pour fêter l'AUBE DE L'AN 2000, le Comité d'Animation et les villageois proposent un réveillon dansant pour se retrouver dans la bonne humeur.

C.A.V.A. :

Election du Bureau 99

Président : CHAMBON Régine

Vice Présidents : PANISSIE Jacques
BERNARD Patrick

Trésorier : CHARDENOUX Patrick

Trésorier adjoint : BEUGNET Philippe

Secrétaire : ROMIGUIERE Corinne

Secrétaire adjoint : CHAMBON Yves

Commission Sono : LAURIOL Michel

Commission Vaisselle : CHAMBON Yves

AGNAC PETAN CLUB :

De Nouveaux Dirigeants

Président : BERNARD Patrick

Vice-Président : RECHE Joseph

Trésorier : BERNARD Alain

Vice-Trésorier : PANISSIE Bernard

Secrétaire : CHAMBON Yves

Vice-Secrétaire : PANISSIE Jacques

Concours à la melée tous les vendredis soir
Carte de membre 50 F.

Coiffure Française

Mixte

Mme DELCLAUX



Une coupe, un style
Produits de beauté René GARAUD
Dépositaire FRANCE PERRUQUES

2 ateliers à votre service

16, rue Clémenceau - DECAZEVILLE - 05 65 43 10 01
Place du Bourg - FLAGNAC - 05 65 64 08 96

SPAGNUOLO

D

ELMON

Electricité Générale
Dépannage
Eclairage Public

37, av. de Fontvergne - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 35 39

LE PERSONNEL COMMUNAL

QUI FAIT QUOI

Les municipalités pour fonctionner et assurer leurs missions emploient du personnel très diversifié. FLAGNAC n'échappe pas à cette règle et se ne sont pas moins de 11 personnes qui, à temps plein ou à temps partiel, se relaient pour remplir les diverses tâches incombant à une commune :

Madame Jeannette ROMIGUIERE s'occupe du secrétariat de la mairie, depuis le 1^{er} août 1969.

Madame Simone RAYNAL, prépare les repas pour les 2 écoles, depuis le 1^{er} septembre 1975.

Monsieur Pierre PECHOULTRES est agent d'entretien depuis le 1^{er} février 1982.

Monsieur Michel PUECHAGUT est agent d'entretien depuis le 1^{er} juin 1993.

Monsieur Yannick RAMILLON, Emploi jeune, complète l'équipe d'entretien depuis le 5 mai 1998.

Mademoiselle Véronique BLANQUI assure l'aide maternelle à l'école d'AGNAC et distribue les repas à la cantine d'AGNAC, depuis le 1^{er} janvier 1985.

Madame Huguette FOU-GASSIE assure l'aide maternelle à l'école de FLAGNAC, depuis le 1^{er} janvier 1985.

Madame Line FOURNIE effectue le ménage à l'école d'AGNAC, depuis le 16 août 1997.

Madame Michèle COUFFIGNAL effectue le ménage à l'école de FLAGNAC et assure la garderie de FLAGNAC et d'AGNAC ainsi que la permanence de la bibliothèque, depuis le 5 janvier 1998.

Madame Claudie PUECH, effectue le ménage à l'école et à la mairie de FLAGNAC et assure également la garderie de FLAGNAC, depuis le 1^{er} septembre 1998.

Mademoiselle Josiane ALLIGUIE assure les remplacements au secrétariat de la mairie, depuis le 1^{er} avril 1998.

Légende de gauche à droite

Huguette FOU-GASSIE, Jeannette ROMIGUIERE, Michèle COUFFIGNAL, Claudie PUECH, Pierre PECHOULTRES, Véronique BLANQUI, Josiane ALLIGUIE, Simone RAYNAL. Absents sur la photo : Line FOURNIE, Michel PUECHAGUT, Yannick RAMILLON.



CARROSSERIE

RCI



INDUSTRIELLES

ETUDE - CONSTRUCTION - REPARATION
TRANSFORMATION - POLYESTER - PEINTURE

ALMONT LES JUNIES - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05 65 64 09 22 - Fax 05 65 64 04 67

Paulette BROUZES
ALIMENTATION
Bar - Tabac

Place de l'Église
12300 FLAGNAC
Tél. 05 65 64 01 36

Elles

Boutique

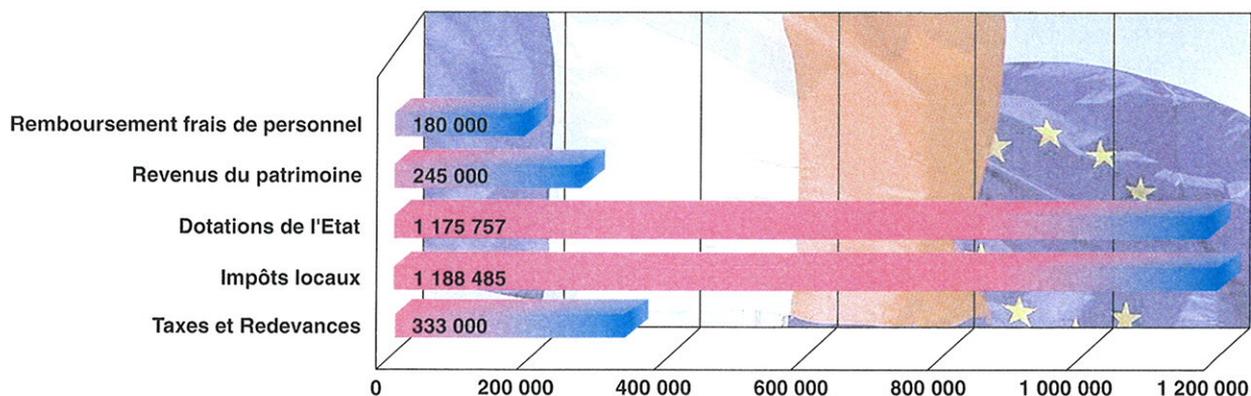
81, rue Cayrade - DECAZEVILLE - Tél. 05 65 43 02 20

DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES
ROGER ALBOUY

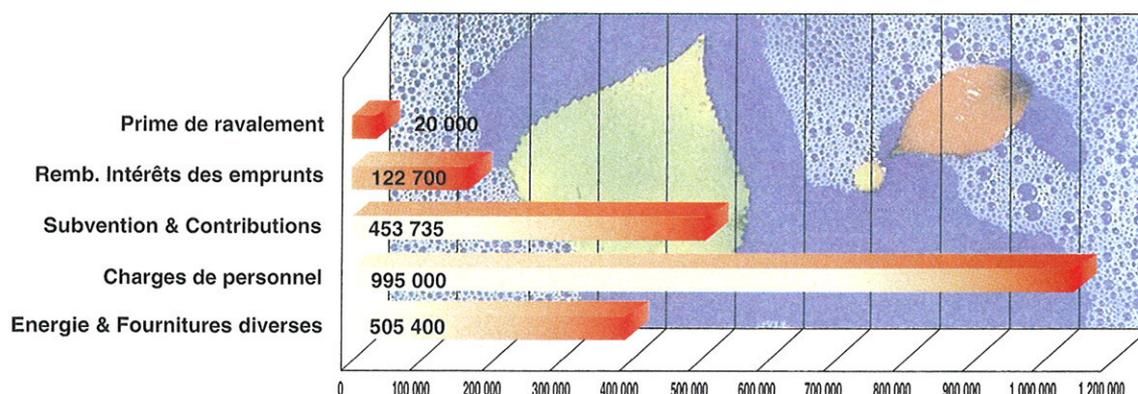
La Prade - FLAGNAC
05 65 64 04 61

BUDGET PRIMITIF 1999

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



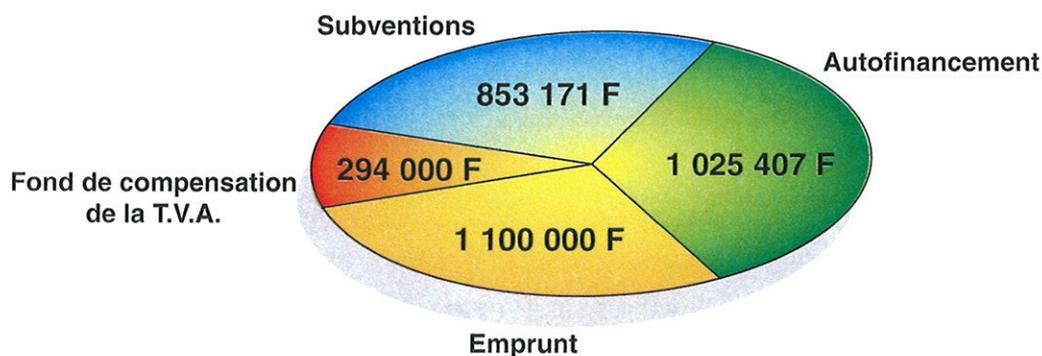
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



PROGRAMME INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	MONTANTS
Remb. capital des emprunts	332 100 F
Acquisition petit matériel	5 100 F
Equipement informatique	68 500 F
Achat véhicule	90 000 F
Eclairage Public	45 000 F
Acquisitions foncières	100 000 F
Aménagement camping	2 104 378 F
Aménagement terrain Lot	100 000 F
Viabilisation lotissement	180 000 F
Ravalement églises	58 500 F
Travaux voiries	69 000 F
2 ^{ème} tranche AGNAC	120 000 F
TOTAL	3 272 578 F

PLAN DE FINANCEMENT



ETAT CIVIL 1998

NAISSANCES

DANGLES Camille, Claire d'Agnac	3 janvier
FALEIX Damien, Alexandre, d'Agnac	7 avril
DOMERGUE Aurore, Claire, Laborie de Pagax	22 mai
ALLIGUIE Paul, Luc, Didier de Bans	15 août
LEGRAND Maylie, Manon, d'Agnac	16 août
RUIZ Damien, Mathieu, Route Bitounesque de Flagnac	18 septembre
JOFFRE Adèle, Andréa, Mélanie, de Merles	25 septembre
GIMENEZ Ophélie, La Plane	9 novembre
MALBERT Dylan, Pierre, Jean, du Bourg de Flagnac	14 décembre

MARIAGES

COSTES Sébastien, Jean-Marie, Fernand JANCZINSKI Carole	30 mai
QUEVILLON Régis, Auguste BESNARD Monique, Constance	30 mai
PECHOULTRES Didier, Claude, Patrick DUNET Mireille, Raymonde, Sylvie	11 juillet
FLOTTES Laurent, Hervé, Marie TIEULIE Cécile, Marie, Elisabeth	22 août

DECES

BOUTET Marie, veuve CALSAC	25 janvier
CASSAGNES Jean-Marc, Daniel, Paul	20 mars
LALANDE Claudine, Marie, Lucienne, épouse SERIEYS	6 mai
ALPE Marie, Lucile (Mère de Mme REVEL de Montméja)	26 septembre

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BONY Moïse, Camille, Adrien	10 février
CALSAT Marie, Lucie, Germaine épouse REVEL	4 mars
PIGANIOL Léon, Jean	27 mars
ROUQUETTE Laurette, Maria, Germaine épouse GUIBERT	10 avril
MARAVE Evelyne, Florence, Madeleine, épouse ROUQUETTE	15 juillet
PONS ODILE, Marie, Marcelle, épouse LACOMBE	10 août
GASTON Paul, Louis	19 septembre
MURAT Georgette, Laure, Veuve DERRUAU	9 octobre
HENRY Juliette, Caroline, Yvonne, épouse TERRIE	20 octobre
PECHOULTRE Delphine, Andélie, veuve JOFFRE	23 octobre
PONS Paulette, Marcelle, Albertine, épouse LABORIE	1 ^{er} décembre

Responsable d'édition : M. Michel MARIE

Le présent numéro a été tiré à 450 exemplaires

Diffusion gratuite - Vente interdite - Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1999.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Heures d'ouverture au public :
Tous les jours de 8 h 30 à 12 heures.

Bibliothèque

La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours, de 10 h à 12 h.

Usine de broyage

Les heures d'ouverture sont les suivantes :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Une permanence est assurée le samedi matin.

Retraite C.P.A.M.

Centre CPAM - Av. Foch
Les heures de permanence sont
les suivantes : 1° - 2° - 3° et 5° mardi :
9 h/12 h et 13 h 30/16 h, 4° mardi 9 h/12 h
C.I.C.A.S. (Centre d'Information et de Coordination
de l'Action Sociale)
Maison des Sociétés (Sous-Sol)
Esplanade Jean Jaurès
Les heures de permanence sont les suivantes :
2° et 4° mardi : 9 h/12 h

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

C.R.C.A. - rue Cayrade
Les heures de permanence sont les suivantes :
1° vendredi : 9 h/12 h

Caisse Artisanale

Immeuble André Cayrol - Esplanade Jean Jaurès
Les heures de permanence sont les suivantes :
2° mardi : 10 h/12 h

C.A.F. Administratif :

Centre Social - Place Cabrol
Les heures d'ouverture sont les suivantes :
Mardi/Vendredi :
8 h 30/12 h 15 et 13 h 30/16 h 30
Mercredi : 13 h 30/16 h 30.



BASE de LOISIRS du PORT de LA COMBE
BAR
RESTAURANT
«LE TOUCAN»
Salades - Grillades
Ambiance assurée : concerts, soirées à thème... Ouvert de 11 h. à 2 h.
Un régal pour les enfants : 2 toboggans aquatiques, pédalos, aire de jeux...
05 65 64 10 08

